



COMPTE-RENDU D'ANALYSE DE CYTOTOXICITE

ANALYSE N° I 97 F 7639

Pour le compte de Docteur Lucien Manuceau
60 rue Domrémy
75013 PARIS

ECHANTILLONS :

N°1 : Baie Méhaut (Désirade) - M. Robert

N°2 : Beau Séjour (Désirade) - M. Auret

Prélevés par le client le 28/8/1997; analysés le 04/09/1997.

RESULTATS

Les résultats sont exprimés en pourcentage de synthèse d'ARN par rapport à un témoin non cytotoxique (égal à 100 %). 100 % représente donc l'absence totale de cytotoxicité. L'incertitude sur les résultats est de $\pm 2\%$.

Les cellules ont été incubées avec l'eau à tester pendant respectivement 20 h et 44 h.

Echantillons	Synthèse ARN (%) *	
	20 h	44 h
Témoin non cytotoxique	100 %	100 %
Échantillon N° 1	91 %	86 %
Échantillon N°2	90 %	78 %

* Chaque valeur est la moyenne de 3 expériences.

L'Ingénieur en Chef du
Laboratoire Central

S RAIZY

CONCLUSION

La limite inférieure admise pour l'eau de boisson et pour l'agrément des matériaux au contact des eaux de boisson est de 70 %. Les résultats du test réalisés à 20°C sont donc dans les limites admissibles. Malgré la diminution du pourcentage de synthèse d'ARN enregistré après 44 h d'incubation, les échantillons sont satisfaisants sur le plan de la cytotoxicité.

L'Ingénieur Hydrologue Divisionnaire
Chef de la Section Microtoxologie



DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CENTRE DE RECHERCHE ET DE CONTRÔLE DES EAUX

LABORATOIRE REGIONAL AGREE PAR LE MINISTERE DE LA SANTE

Paris, le 23 Septembre 1997

Analyses effectuées pour le compte de

Echantillon (s) prélevé (s) le 28 août 1997
reçu (s) le 29 août 1997

Docteur MANUCEAU Lucien
60, rue de Domrémy
75013 PARIS

Analyse n° I 97 F 7639

n°1 - M. ROBERT Hyacinthe - Baie Méhaut DESIRADE
n°2 - M. AURET St. - Beau Séjour DESIRADE

Guadeloupe

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES ET PHYSICO-CHIMIQUES

Résultats exprimés en microgrammes par litre	Limite de détection	n°1	n°2	n°3
Dichlorométhane CH ₂ Cl ₂	100	<100	<100	
1-1 Dichloroéthane Cl ₂ CH-CH ₃	1000	<1000	<1000	
1-2 Dichloroéthylène ClCH=CHCl	100	<100	<100	
Chloroforme CHCl ₃	1	100	135	
1-2 Dichloroéthane ClCH ₂ -CH ₂ Cl	1000	<1000	<1000	
1-1-1 Trichloroéthane Cl ₃ C-CH ₃	1	<1	<1	
Tétrachlorure de carbone CCl ₄	0,1	<0,1	<0,1	
Dichloromonobromométhane CHCl ₂ Br	1	22	25	
Trichloréthylène Cl ₂ -C=CHCl	1	<1	<1	
Dibromomonochlorométhane CHBr ₂ Cl	4	5	4	
Dichloroéthylène Cl ₂ C=CH ₂	5	<5	<5	
Bromoforme CHBr ₃	4	<4	<4	
Tétrachloroéthane C ₂ HC-CHCl ₂	150	<150	<150	
Tétrachloroéthylène Cl ₂ C=CCl ₂	5	<5	<5	

Conclusion : Les échantillons d'eau présentent une teneur en chloroforme dépassant la recommandation OMS de 30 µg/l pour l'eau destinée à la consommation humaine.

Les concentrations en éléments métalliques sont inférieures aux limites admissibles fixées par la réglementation française (décret 89/3) pour tous les éléments recherchés.

L'Ingénieur Hydrologue
Adjoint au Chef du Laboratoire
de Corrosion

J. BARON

L'Ingénieur en Chef
du Laboratoire Central

S. RAUZY



DIRECTION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CENTRE DE RECHERCHE ET DE CONTRÔLE DES EAUX

LABORATOIRE REGIONAL AGREE PAR LE MINISTERE DE LA SANTE

Paris, le 23 septembre 1997

Analyses effectuées pour le compte de :

Docteur MANUCEAU Lucien

Echantillon (s) prélevé (s) le 28 août 1997
reçu (s) le 28 août 1997

60, rue de Domrémy

75013 PARIS

Analyse n° I 97 F 7639

n°1 - M. ROBERT Hyacinthe - Baie Méhaut DESIRADE

Guadeloupe

n°2 - M. AURET St. - Beau Séjour DESIRADE

ELEMENTS TRACES

Résultats exprimés en microgrammes/litre		n°1	n°	n°	n°
Aluminium total	Al	120	180		
Cuivre	Cu	22	9		
Fer	Fe				
Manganèse	Mn				
Zinc	Zn				
Cadmium	Cd	<1	<1		
Plomb	Pb	5	11		
Arsenic	As	<5	<5		
Chrome Hexavalent	Cr				
Total	Cr	<5	<5		
Mercure	Hg	<0,2	<0,2		
Sélénium	Se				
Bore	B				
Baryum	Ba				
Beryllium	Be				
Molybdène	Mo				
Strontium	Sr				
Argent	Ag				
Cobalt	Co				
Nickel	Ni	3	<2		
Antimoine	Sb				
Étain	Sn				
Vanadium	V				
Lithium	Li				

L'Ingénieur Hydrologue
Adjoint au Chef du Laboratoire
de Corrosion

J. BARON

L'Ingénieur en Chef
du Laboratoire Central

S. RAIZY